

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or**  
**Entretien et équipement des collèges**  
**Le Conseil Départemental pleinement mobilisé pour**  
**accueillir les collégiens dans les meilleures conditions !**

**Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a profité des grandes vacances pour procéder à la rénovation et la maintenance des 47 collèges publics du département dont il est propriétaire.**

**ENTRETIEN ET RÉNOVATION : 13,4 M€**

Depuis la loi de décentralisation de 1986, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or est propriétaire des 47 collèges publics répartis sur son territoire. Tous les ans, le Département investit, modernise les bâtiments, gère les cantines scolaires, assure l'accueil et l'entretien, développe les systèmes informatiques, en déployant notamment des équipements numériques.

**Chaque année, le Conseil Départemental profite de la période estivale pour effectuer des travaux de rénovation dans les collèges, période la plus propice pour réaliser des travaux d'importance sans perturber le bon déroulement des cours.** Mise en conformité, extension de bâtiments, rénovation des salles de classe, des locaux administratifs et lieux de restauration, rafraîchissement des façades et des peintures... sont les travaux les plus fréquemment effectués, offrant ainsi aux jeunes côte-d'oriens des conditions d'enseignement optimales.

**Pour l'année 2021, c'est un budget global de 13,4 M€ qui a été consacré à ces travaux d'entretien. Ci-dessous quelques chantiers réalisés durant cet été :**

Claude Guyot à ARNAY-LE-DUC	Réfection du système de sécurité incendie des bâtiments	310 000 €
Bachelard à DIJON	Remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment C - demi-pension	48 000 €
André Malraux à DIJON	Aménagement et végétalisation du plateau sportif	48 000 €
	Rénovation du local plonge du bâtiment D - demi-pension	66 000 €
Clos de Pouilly à DIJON	Raccordement au réseau de chauffage urbain du bâtiment E - demi-pension	140 000 €
	Création d'une galerie d'accès au bâtiment E - demi-pension	75 000 €
Paul Fort à IS-SUR-TILLE	Réfection du système de sécurité incendie des bâtiments	80 000 €

Arthur Rimbaud à MIREBEAU-SUR-BEZE	Remplacement de menuiseries extérieures et de volets roulants des bâtiments	290 000 €
Christiane Perceret à SEMUR-EN-AUXOIS	Réfection de l'infrastructure réseau informatique	50 000 €
Alésia à VENAREY-LES LAUMES	Rénovation du local plonge du bâtiment J - demi-pension	65 000 €
Le Chapitre à CHENÔVE	Rénovation des circulations des bâtiments A - administration - logements et B - externat	110 000 €
Lazare Carnot à NOLAY	Remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments E et F - CDI	40 000 €
Isle de Saône à PONTAILLER-SUR-SAÔNE	Réfection de la chaufferie du bâtiment C - demi-pension	150 000 €

## ÉQUIPEMENT : 2,3 M€

Au-delà de la gestion et de la maintenance des bâtiments, le Conseil Départemental participe à l'équipement des salles de classe de la manière suivante :

- **l'équipement dit classique** → mobilier scolaire et administratif, matériel de restauration, équipement des CDI, matériel technique d'entretien et de maintenance...
- **l'équipement lié aux technologies de l'information et de la communication** → ordinateurs, tableaux blancs interactifs, mallettes mobiles de langues, tablettes, vidéoprojecteurs...

**Concernant ces équipements, le Conseil départemental a consacré une enveloppe globale de 2,3 M€ dont :**

- **800 000 €** pour l'acquisition d'ordinateurs destinés aux salles pédagogiques, vidéoprojecteurs, tablettes numériques...
- **900 000 €** pour les équipements techniques, notamment des cuisines
- **600 000 €** pour les matériels et mobiliers des salles destinées à l'enseignement et à l'administration.

## LES GRANDS CHANTIERS

**En parallèle, le Département poursuit 6 grandes opérations :**

- la **reconstruction du collège de Longvic pour un montant total de 24 M€**- en cours
- la **reconstruction et la restructuration des demi-pensions des collèges d'Arnay-le-Duc** (études en cours), **Genlis** (en cours) et **Marsannay-la-Côte** (études en cours) **pour un montant total de 8,4 M€**
- la **création d'un internat d'excellence au collège de Montbard pour un montant total de 1,5 M€**- études en cours
- la **restructuration du bâtiment administratif du collège de Pouilly-en-Auxois pour un montant total de 1 M€**- début des travaux fin 2021.

**4 collèges feront également l'objet de travaux de mise en accessibilité (les travaux débiteront fin 2021 - début 2022) pour un montant total de 1,47 M€ :**

- collège Les Lentillères à Dijon (300 000 €)
- collège Marcel Aymé à Marsannay-la-Côte (350 000 €)
- collège Henri Morat à Recey-sur-Ource (520 000 €)
- collège Champ Lumière à Selongey (300 000 €).